Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260114-03_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 12
Présents 9
Votants 9
Pouvoirs 0

Date de la convocation : 9/01/2026

Le 14 janvier deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe ESLAN, Maire.

Présents : ESLAN Philippe, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DIVET Michel, HEURTEL Marie Françoise, LEBLANC Jean-Pierre, POUESSEL Jean, RAZÉ Michel, ROUX Emmanuel
Absents excusés : DUCLOYER Arnaud, VALLÉE Florent
Absents : MAIGNAN Valentin

Secrétaire de séance : ROUX Emmanuel

03/2026	Fonds de concours 2026

Monsieur le Maire rappelle aux élus que dans le cadre de la politique de solidarité en faveur des communes membres, REDON Agglomération octroi une subvention au titre des fonds de concours.

L'enveloppe attribuée à la commune de Bruc Sur Aff pour 2026 est de 12 506,73 €. Il propose d'utiliser ces fonds en investissement sur la première tranche de travaux concernant la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004,
Vu la circulaire DGCL NOR/LBL/B/04/10075/C du 15 septembre 2004,
Vu les articles L5214-16, L5216-5, L5216-26 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'afin d'assurer l'investissement d'un équipement public, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et les communes membres.

Considérant l'enveloppe attribuée à la commune de Bruc Sur Aff pour 2026 est de 12 506,73 €.

La présente délibération a pour objet de solliciter l'attribution et le versement de ce fonds de concours intercommunal, en vue d'accompagner financièrement le projet suivant :

INVESTISSEMENT

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Dépenses prévisionnelles	Montant TTC	Recettes prévisionnelles	Montant
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	35 724.40 €	FCTVA 16.404%*	5 860.23 €
		Fonds de concours	12 506.73 €
		Autofinancement	17 357.44 €
Total	**35 724.40 €**	**Total**	**35 724.40 €**

FCTVA sur dépenses éligibles

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260114-03_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- **Approuve** le plan de financement tel que présenté,
- **Décide** de solliciter la mobilisation du fonds de concours 2026 de Redon Agglomération soit 12 506.73 €,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à la demande de fonds de concours intercommunal auprès de Redon Agglomération et notamment la convention,
- **Charge** Monsieur le Maire des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe ESLAN

